

UNE INTOXICATION COLLECTIVE A LIEURAN-CABRIÈRES EN 1877

C'est le 19 septembre 1877 que Charles BERTRAND, le tout nouveau maire de **Lieuran** à l'époque, alerte le sous-préfet : Une épidémie sévit dans sa commune depuis quatre mois environ. Bénigne au début elle va en progressant et même s'il n'y a pas encore de décès à déplorer comme dans la commune voisine, il y a lieu de vivement s'inquiéter.

C'est « *la classe ouvrière qui est particulièrement atteinte.* » écrit-il au sous-préfet. Sur 250 habitants 30 sont atteints dont quelques uns de manière sérieuse. Ce sont des maux de ventre particulièrement douloureux, des vomissements et de la diarrhée. Plusieurs médecins sont intervenus sans réussir à enrayer le mal. « *Les malades éprouvent des souffrances atroces dans les intestins et aucun d'eux ne paraît être en voie de guérison.* »

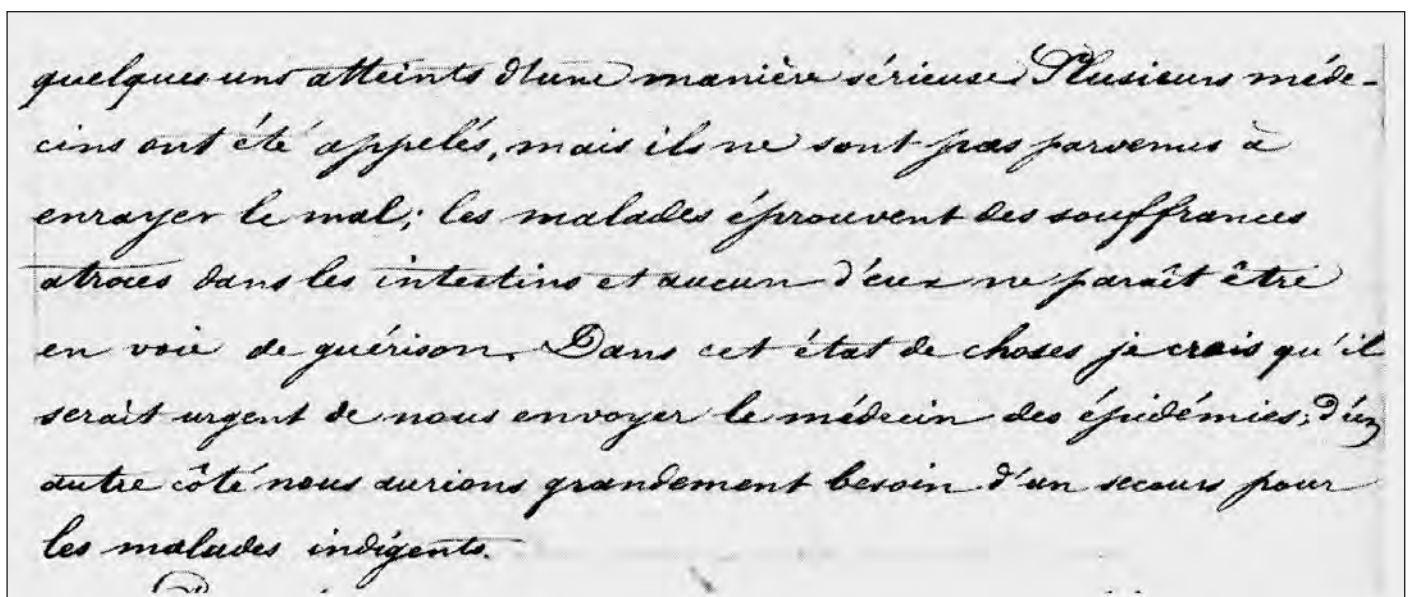
Devant cet état de chose, le maire demande l'intervention du « *médecin des épidémies* ». Il sollicite également un secours pour les malades indigents.

Les médecins identifient enfin la cause : Toutes les personnes qui sont allés moudre leur blé au Moulin des cyprès sont malades. Ce moulin à moudre est situé sur la Dourbie rivière qui marque la limite de la commune avec **Nébian**.

Le mal, s'il n'est pas encore nommé en tant que tel, il est enfin reconnu. Il s'agit d'une intoxication au plomb. « *Le propriétaire de ce moulin a fait dernièrement réparer une de ses meules qui se trouvait percée et dans les trous de laquelle il a fait introduire du vieux plomb pour la rendre plus unie..* »

C'est d'ailleurs cette même année 1877 que le terme est utilisé pour la première fois en **France** : il s'agit de saturnisme ! « *Il désigne l'intoxication aiguë ou chronique, professionnelle ou domestique, par le plomb.* »

C'est donc une erreur, une faute commise par un meunier peu au fait de choses connues pourtant depuis l'antiquité qui est à la source de cette épidémie qui aurait pu être dramatique.



quelques uns atteints d'une manière sérieuse. Plusieurs médecins ont été appelés, mais ils ne sont pas parvenus à enrayer le mal; les malades éprouvent des souffrances atroces dans les intestins et aucun d'eux ne paraît être en voie de guérison. Dans cet état de choses je crois qu'il serait urgent de nous envoyer le médecin des épidémies; d'un autre côté nous aurions grandement besoin d'un secours pour les malades indigents.



Le moulin aux cyprès en 2015

Le maire demande des secours pour les quinze familles atteintes, soit 45 personnes au total. Ces familles possèdent encore environ 2425 kg de farines empoisonnées. Le maire suggère même « ... le gouvernement ferait bien de s'en emparer tout en les payant parce que ceux qui les détiennent se trouvent sans ressources. »

Le juge de paix, le procureur de la République ont été aussi saisis du dossier. Les victimes de cet empoisonnement désirent « se joindre aux habitants de **Cabrières** qui ont déposé pour le même fait une plainte. »